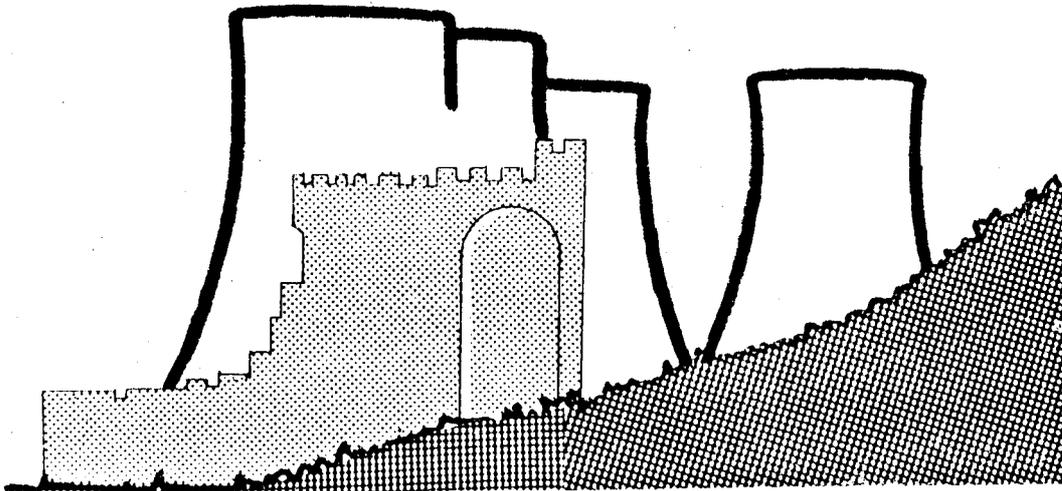


Memoires d'Ardeche

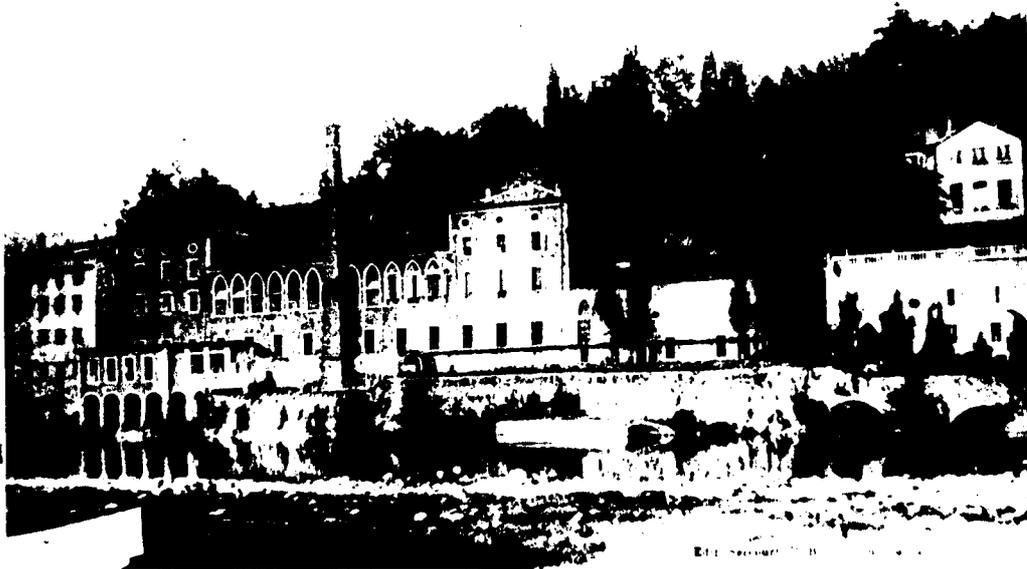


ARCHIVES DE L'ARDECHE
Place A. Malraux
07000 PRIVAS

TEMPS PRESENT

L'Ardèche Pittoresque

LES OLLIERES - Le Usines Fougérol



SOMMAIRE

- P.1 - EDITORIAL :
En montant la cote (M.f IOU)
- P.2 - Editorial (suite)
- P.3 - CLIO-SERVICE : demandes
P.4 des chercheurs et article
de J.M. GARDES : L'IGN
- P.5 - LA DESAGREGATION
DU TISSU SOCIAL en
ARDECHE RURALE par
J.J. GAILLARD (suite)
- P.8 - "Convoitises, autour du
P.9 lac d'ISSARLES", P. Veyrenc
J.M. Gardès.
- P.10- Ardèche 1951 : le préfet
s'appelait JEAN-JEAN par
J.M. Gardès (suite et
fin).
- P.11- Livres de chez nous,
P.12 livres des nôtres
- P.13- Au sommaire des revues.

Les anciennes filatures
des Ets FOUGEIROL,
aux Ollières sur
Eyrieux.

(Archives de l'Ardèche)

JUIN 1984

N° 2

Editorial

EN MONTANT LA COTE

Après avoir été le projet de quelques personnes notre Association commence à exister dans les faits. Il est important, en ce milieu d'année 1984, de faire un premier et rapide bilan.

D'abord, nous avons animé au cours de l'hiver, des veillées historiques suivies par un public attentif, à Chanéac et au Lac d'Issarlès. A chaque fois, une cinquantaine de personnes écoutèrent Jean-Marc Gardès ou moi-même évoquer le passé d'une façon aussi scientifique que possible, participèrent aux débats, contribuant ainsi à bâtir une connaissance historique d'un type nouveau. Avec le printemps, les demandes d'intervention se multiplient : au Teil, le 4 mai, j'ai animé une soirée accompagnée de diapositives consacrée à l'histoire ferroviaire de l'Ardèche ; une autre soirée se déroulait en même temps à Mazan, où Maurice Boulle et le père Albert intervinrent sur les Cisterciens et la fondation de Villeneuve de Berg, voici juste 7 siècles. Bien volontiers, nous saluons les efforts des Amis du Fonds Vivarois, qui animèrent une très remarquable exposition du 27 avril au 13 mai sur "Tournon et sa mémoire". Le lycée de Tournon, lui aussi, consacra un projet d'action éducative à l'évocation de son passé. A Annonay, le Fonds Vivarois anime une exposition intitulée "Objectif Vitrail Rhône-Alpes" à la chapelle Sainte-Marie du 5 mai au 17 juin, tout en poursuivant le cycle de ses conférences. Le 10 mai dernier, le SNI-PEGC consacra une journée à la visite de Villeneuve de Berg, et Maurice Boulle fut bien entendu mis à contribution. Le 16 mai, l'Association intervint auprès de stagiaires en formation

(suite page 2)

pour exercer les métiers du tourisme, à la Maison de Pays de Joyeuse. Le 20 mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir à Villeneuve de Berg l'Association Universitaire d'Etudes Drômoises (125 personnes) : entre voisins, les bonnes manières sont de règle. Henri Saumade fit visiter l'après-midi l'Oppidum de Jastres-Nord.

La Fédération des Oeuvres Laïques nous a invité lors de sa fête d'Imbours le 12 mai. J'y ai prononcé une conférence sur "L'Ardèche en 1789". Surtout la F.O.L. nous sollicite pour des interventions ponctuelles dans les colonies de vacances. Cela reste à négocier et à préciser, en toute indépendance comme il se doit.

D'autres organisations, associations ou communes, nous sollicitent. Nous examinons bien volontiers toute demande d'intervention, toute proposition de participation ou de co-animation. Nous ne voulons remplacer personne ; par contre, appuyer, provoquer des rencontres, des échanges, voilà je crois qui correspond bien à notre vocation et à nos statuts.

Les activités auxquelles nous participerons seront annoncées par la presse, ou au moyen d'affichettes portant notre logo confiées aux commerçants.

Mais nous avons déjà mené à bien les premières entreprises que nous avons programmées : le 19 avril, en prologue du festival de Lussas, nous avons projeté des montages diapos sur la préhistoire ardéchoise, l'élevage du ver à soie, l'Ardèche au début du siècle, et un film datant de 1954 sur la construction du barrage de Montpezat. Ces documents ont été vus par une soixantaine de personnes. Les absents ont eu tort : ce fut, de l'aveu de tous, une très bonne soirée. Les documents audio-visuels sont disponibles, pour les personnes intéressées ou les associations. Il suffit de s'adresser à "Mémoires d'Ardèche et Temps Présent" qui vous mettra en contact avec les réalisateurs.

Le 28 avril, enfin et surtout, pour la première fois en Ardèche, un colloque a réuni pendant une journée entière, des spécialistes et des non-spécialistes de toute l'Ardèche et d'ailleurs, autour des problèmes de l'histoire industrielle du département. Henri Saumade nous a parlé, avec toute la compétence qui est la sienne, de l'industrie préhistorique ; Yves Morel nous a présenté un très remarquable exposé sur les industries de la soie. Après un repas qui a réuni une quarantaine de convives dans une ambiance sympathique (et combien, qui ne se connaissaient que de nom, parlèrent là pour la première fois !), Marie-Hélène Reynaud nous parla de l'organisation si particulière des ouvriers de Vidalon au XIX^e siècle ; puis Alain Hullot nous parla des conditions de travail dans la chaux et le ciment à Cruas au XIX^e siècle ; enfin Jean-Jacques Gaillard retraça les grandes lignes du déclin économique de l'Ardèche depuis 1945, non sans provoquer parfois des réactions de la part des syndicalistes ou responsables politiques présents. La journée s'acheva par le visionnement de deux bandes vidéo, "Foulons et Palissons" de Bernard Ganne, sur les ouvriers mégissiers d'Annonay, et "Mémoires de Labeaume", de Marie-Hélène Balazuc, qui évoquait notamment l'élevage des vers à soie dans les fermes du début du siècle. Les deux réalisateurs étaient présents, et purent, malgré l'heure tardive, répondre aux questions des spectateurs.

Cette journée du 28 avril est donc à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de notre Association. Le texte des interventions sera édité par nous-mêmes, et il vous suffit, si vous désirez le recevoir, de nous adresser un chèque de 65 Francs. Nous pouvons de même, si vous le désirez, vous mettre en rapport avec les intervenants et les réalisateurs des bandes vidéo (VHS, 1/2 pouce). Là aussi, notre but est de diffuser, de faire connaître, de provoquer des rencontres, des débats...

Il convient cependant de nuancer quelque peu ce bilan, que certains pourraient juger trop optimiste. Il y a à mon sens deux points noirs importants :

- en premier lieu, les relations avec la presse audio-visuelle doivent être améliorées. La presse écrite, surtout au niveau départemental, rend compte de nos activités, passe nos annonces, bref, soutient nos efforts. Mais certaines radios locales nous oublient ... Au colloque de Privas, il est venu une seule radio, et c'était Radio-France. La seule télévision à laquelle nous ayons eu accès, c'était Télé-Commune, à Lussas.
- en second lieu, les élus, en dehors de quelques exceptions remarquables nous ignorent. Personne n'a répondu à ce jour à nos demandes de subvention. Nous devons publier le bulletin et les Actes du Colloque, sans aucune aide publique. D'où une situation financière difficile.

Aidez-nous. Souscrivez aux actes du Colloque. Parlez de nous autour de vous et notamment aux élus. Participez à nos activités. Faites-nous connaître de mille façons.

C'est ainsi, seulement ainsi, que les fruits passeront la promesse des fleurs. Tous ensemble, au travail !

Les chercheurs parlent aux chercheursQuestionsQUI ME RENSEIGNERA ?

- 5° Que veut dire le mot "pichère" lu sur les anciens cadastres ; en particulier le long des chemins ? (sur la commune de Mazan, un mas ruiné porte le nom de PICHERAN)
- 6° Dans quel ouvrage le géologue Louis CORDIER a-t-il rendu compte de la visite qu'il a faite, en 1809, au volcan de Cherchemus ? Jean-Marc GARDES
- 7° Que veut dire l'expression "bourse commune des marchands de Montpellier" ?
- 8° Que veut dire "jeux de coquille dans les foires pour l'arrestation des vagabonds" ? Maurice BOULLE
- 9° A-t-on connaissance de l'existence en Vivarais d'un registre spécial le "livret d'état des âmes" institué par des évêques et théologiens réunis en Concile à Trente de 1545 à 1553 (la population était enregistrée par quartier, rues et maisons. Pour chaque maison figurait : 1) le nom du père de famille, son prénom de baptême, sa filiation paternelle et maternelle, sa communauté d'origine, son âge, 2) le nom-prénom filiation de l'épouse du père de famille, 3) l'âge et le prénom de chacun des enfants vivant avec le père de famille) ?
- 10° Existe-t-il des archives des passeports d'indigent avec secours de route ? A quelles périodes se rapportent-elles ? Geneviève YNES

Réponses (cf. Bull. N° 1)

Question n° 1 : - Est-ce bien le mot "fumier" ou "chemin"?(M. Rouvière)
- Leur fumier : chez eux (A.V.J. Martin)

- La "cire de Guiage" : Le "Guiage" était le droit que les habitants payaient dans certains lieux pour la sureté des chemins ; c'était aussi l'obligation imposée aux habitants de tenir parfois des flambeaux allumés d'où le nom de "cire". (Pierre Charrié)

Question n° 2 : - Passade : Aumône donnée aux passants qui la sollicitaient ; l'évêque de Saint-Papoul se plaignit aux consuls de Castelnaudary que les revenus des hôpitaux fussent en partie distribués pour "la passade à des pauvres la plupart desquels étaient gueux et fainéants.... (Castelnaudary, ARC. Mun. BB. 10 F° 249) - Dans "Dictionnaire des Institutions des coutumes et de la langue en usage dans quelques pays de Languedoc de 1535 à 1648" Paul CAYLA, imprimerie Paul Déhan, Montpellier 1964. (Communiqué par Michel Rouvière)

Question n° 3 : - Notre ami Georges FAURE d'Aubenas nous fait savoir que la première usine électrique d'Aubenas se trouvait à l'emplacement d'une usine située actuellement à l'extrémité du Faubourg (en venant de Privas), à l'endroit où la chaussée commence à monter. C'est à dire à droite face à la station d'essence.

(Le petit trésor Gallo-romain trouvé à cet endroit au début du siècle par un ouvrier terrassier a été étudié par Numa TROULHIAS dans le "Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire d'Alès"- Tome I, 1902, p. 73) Nous tenons à la disposition des lecteurs intéressés des tirés à part photocopiés de ce texte. Les réclamer à la direction du Journal contre la somme de 10 F.

par J.M. GARDES

CHERCHEURS ET SERVICES PUBLICS

Jean Marc GARDES

Les chercheurs peuvent-ils faire appel aux services publics dans leurs travaux ? Oui, sans aucun doute !

Quels services ceux-ci peuvent-ils leur apporter ? Cette rubrique veut tenter de faire le point de tous les concours qui peuvent utilement s'établir entre "chercheurs et services publics".

II L'INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL (I.G.N.)

Comment faire de la photographie aérienne sans avion ?

C'est très simple : en commandant ses photos à l'I.G.N. !

L'Institut Géographique National dont la délégation Régionale est installée à Lyon assure la vente, par correspondance, de photos aériennes des départements de la Région (Ardèche compris). (Les photos de la France entière sont à commander à la "Photothèque Nationale, 2 avenue Pasteur, 94160 Saint-Mandé. Tél. (1) 374.12.15 et 328.68.59)

Pour obtenir la photo, il faut d'abord se procurer (toujours auprès de l'I.G.N.) un tableau d'assemblage (T.A.) de la partie du département concernée (s'aider, pour commander le T.A., d'une carte IGN au 1/25 ou 1/50.000). Sur ce tableau : on cherchera la croix numérotée la plus proche du point dont on souhaite avoir la photo aérienne et on l'indiquera sur la commande.

Le format de la photo vendue est fonction de l'échelle demandée : 5 formats de photo (24 x 24 cm à 120 x 120 cm) pour 13 échelles possibles (1/3.000 à 1/60.000). Il est évident que, plus on "descend", plus le prix de ces documents est élevé.

A noter : la possibilité d'obtenir un agrandissement partiel d'une photo bon marché parce que à grande échelle.

Tous renseignements complémentaires et tarifs sur simple demande à :

Institut Géographique National
Centre Régional de Lyon
8, avenue Condorcet - 69100 VILLEURBANNE
Tél. (7) 893.83.39

NOTA :

L'I.G.N. , c'est aussi :

- Les photographies aériennes couleurs,
- Les reproductions photographiques en couleur de cartes anciennes et de plans de ville anciens (liste sur demande),
- Les images "satellite" Landsat,
- et tous travaux et montages divers.

En plus de la vente des célèbres cartes ou 1/25.000, le Magasin de vente des cartes de Paris assure la vente de reproductions des cartes de Cassini. La carte de CASSINI de 1750 à 1851 donne la France d'alors en 154 feuilles et 26 demi-feuilles. (Ardèche : N° 89 et 90, demander le T.A. pour choisir). Echelle : 1/86.400.

Deux types de reproductions et 2 prix possibles :

	<u>Taille Douce</u>	<u>OFFSET</u>
. la feuille	325,00 F	95,00 F
. la 1/2 feuille	245,00 F	53,00 F

(ces prix s'entendent TTC au 2.11.83)

Parmi les autres documents intéressant notre département :

- La carte de L. Capitaine 1790 - éch. 1/345.600 ; (en 14 feuilles) (le feuillet : 325 F TTC)
- Les cartes d'Etat-Major (1818-1878) - éch. 1/80.000 ; (267 feuillets) (le feuillet : 325 F TTC).

La suite de l'article de P. LADET : "AILHON et son école de garçons" paraîtra dans le N° 3 du bulletin.

LA DESAGREGATION DU TISSU SOCIAL**EN ARDECHE RURALE***par Jean-Jacques Gaillard**(suite)***LA DESAGREGATION DU TISSU SOCIAL EN ARDECHE RURALE**

J.J. GAILLARD (suite)

VERS LA RENAISSANCE ?

Énumérons quelques axes possibles de relance :

- Dans le domaine Agricole

. poursuite des actions menées par les syndicats agricoles en faveur de l'implantation des jeunes, qui sera rendue plus aisée avec la constitution future d'offices fonciers départementaux et cantonaux ; l'on pourrait même inciter de jeunes urbains à se lancer dans la gestion et l'exploitation des domaines agricoles (1) s'ils possèdent un minimum de connaissances professionnelles.

. mise en place de syndicats mixtes entre les communes et les groupements de paysans (CUMA ou GAEC) (2), ces syndicats permettant la réalisation d'une politique de grande ampleur des petits travaux locaux dont l'effet serait considérable : petits drainages, chemins, bâtiments communaux, mais aussi travaux d'aménagement des villages, d'équipement de base pour le tourisme populaire (baignade, camping, gîtes ruraux, même hôtels communaux).. "ce travail d'appoint permettrait de plus "de maintenir en état le patrimoine national, ce qui exige un minimum de population locale (entretien des rivières, exploitation des forêts, routes, chemins, infrastructures touristiques) même dans les régions où l'agriculture ne peut devenir qu'extensive" (3)

. Information convenable sur les agricultures n'employant pas d'engrais chimiques (agricultures biologiques, biodynamiques, etc...) ; ignorées jusqu'à maintenant par les organisations professionnelles "officielles", ces méthodes agricoles marginales pourraient faire l'objet d'expériences dans certains espaces ruraux ardéchois de la part de volontaires conseillés par des spécialistes. Dans des exploitations agricoles de ce type, peu coûteuses en énergie, mais demandant une certaine main-d'oeuvre, la qualité primerait sur la quantité, car comme le note justement P. BOZON "l'authentique progrès peut fort bien s'accorder avec une vie simple et libre et des professions suffisamment rémunératrices, si la véritable qualité d'un produit, fruit de l'accord d'un travail minutieux et des bienfaits naturels, est reconnue à sa juste valeur aux dépens des productions de masse, plus ou moins frêlées" (4).

- Dans le domaine industriel, la même idée de qualité devrait prédominer.

. La reconversion d'une partie de l'industrie textile prédominante dans l'espace rural devrait s'effectuer au profit d'industries légères à forte

(suite page 6)

-
- (1) En leur donnant les moyens nécessaires sous forme de dotations comme on le fait pour les jeunes agriculteurs.
- (2) Il faudrait d'ailleurs essayer de développer ces formules collectives de travail agricole d'une manière ou d'une autre, car ils sont actuellement très minoritaires (ex. en 1975 les exploitants agricoles travaillant selon la formule GAEC, représentaient 0,35% de la population active agricole)
- (3) Perceval "Avec les paysans pour une agriculture non capitaliste" Op. Cit. p. 226-227.
- (4) P. BOZON "L'Ardèche - La Terre et les Hommes du Vivarais" op. cit. p. 241.

valeur ajoutée comme l'électronique. On pourrait s'inspirer, en ce domaine, de l'expérience des Ateliers Ruraux de Savoie (dans la vallée de la Maurienne).

. Les industries agricoles et alimentaires (I.A.A.), souples à gérer, car la plupart du temps de petite ou moyenne taille, doivent faire l'objet d'actions prioritaires pour réindustrialiser le milieu rural ardéchois.

Malgré les aides étatiques relativement importantes en faveur de l'industrialisation du milieu rural durant ces dernières années (5), "l'Ardèche est, avec la Savoie, un des deux départements de la Région dont l'Agro-alimentaire est moins bien représenté en communes rurales que ne l'est l'ensemble de l'activité industrielle" (6).

Ceci est regrettable, car ces industries "facilement localisables dans de petites unités urbaines et en zone rurale permettent de les revivifier, freinent l'exode et une excessive urbanisation" (7) ; de plus les industries agricoles et alimentaires ont un autre avantage : elles sont étroitement liées aux activités agricoles environnantes. (8)

En même temps que pourraient se lancer ces nouvelles politiques et actions favorables à une revitalisation des forces productives et écologiques de l'espace rural ardéchois, l'on devrait favoriser au mieux un tourisme diffus et populaire et réduire le nombre de grands ensembles touristiques.

Toujours, au niveau des services, l'on pourrait envisager qu'une partie des travaux des artisans de l'arrière-pays ardéchois proviennent de pays défavorisés, car "les germes existent d'une croissance déconcentrée sur l'ensemble des espaces ruraux. De l'équipement mieux adapté est de plus en plus demandé par les pays sous-développés, mais son hétérogénéité le rend insaisissable par les gros fabricants. A l'autre bout d'une chaîne possible de production "à la commande", les artisans existent déjà ou s'installent notamment dans les arrières pays méditerranéens, poussés par la crise et attirés par un autre rythme d'activité, mais ils ne savent comment garnir leur carnet de commande". (9)

(suite et fin page 7)

"Informée des projets de destruction du pont suspendu de Rochemaure, l'Association "Mémoires d'Ardèche et Temps présent" exprime sa solidarité au Comité de Sauvegarde qui s'est constitué et proteste avec énergie contre une politique d'économie à courte vue, qui met en péril à terme l'une des plus importantes richesses du Vivarais, à savoir son patrimoine historique, architectural et culturel".

(5) M.L. Prost et F. Herrero "Bilan des aides de l'Etat à l'industrialisation du milieu rural" D.E.S.S. Aménagement rural 1980 Lyon II p. 90.

Le Vivarais a bénéficié de 25% des emplois rhône-alpins créés grâce aux aides de l'Etat entre 1976 et 1979.

(6) J. Perrodin "Industries agricoles et alimentaires, une industrie rurale ?" AREEAR Mai 1979 p. 17.

(7) R. Courbis "Rééquilibrer le développement régional pour préserver le développement national" - Le Monde de l'Economie 16/4/75

(8) Il faudrait ainsi développer les industries agricoles et alimentaires touchant aux productions fruitières et laitières, bien répandues en Vivarais.

(9) P. Boisseau "Arrière-pays méditerranéens, pays sous-équipés et nouvelle croissance" Série étude et recherches n° 39 INRA - Montpellier décembre 1978 page I (résumé).

LES CHERCHEURS PEUVENT JOUER UN ROLE

A moyen et long terme, l'étude du changement social ardéchois sous ses divers aspects devra être faite avec minutie. Les thèmes qui suivent devraient être abordés plus spécialement :

- . les transformations économiques, sociales et culturelles, depuis 1954, des cantons ruraux et des petites communes,
- . l'industrie dans les campagnes (anciennes et nouvelles formes, en vue de l'éclairage à la fois de la crise de la soierie (ou d'autres branches) et de l'implantation de nouveaux établissements.
- . les urbains dans les campagnes ardéchoises : résidents secondaires, sportifs vacanciers, retraités, néo-ruraux, etc ...
- . les actions administratives d'aide à la campagne ou de promotion (plans d'aménagement rural, contrats de pays, parcs...).

Ces thèmes pourraient faire l'objet de notre part et celle d'autres chercheurs d'études futures ; de la même façon, il faudrait collectivement mener une réflexion sur le mode de développement le plus approprié à l'Ardèche pour les années 1985-2000.

Conscient de nos lacunes et de nombreuses recherches qui restent à mener, nous espérons simplement, à la fin de ce travail, avoir contribué à une connaissance précise et assez complète de l'exode rural ardéchois et de ses diverses implications (sociologiques, économiques, etc...) durant les dernières décennies ; nous souhaitons, enfin, que cette recherche soit vite considérée comme un bon et utile instrument de référence, sur le plan des sciences sociales, pour l'Action (ou la Réflexion) de tous ceux qui s'intéressent et vont s'intéresser à cette si originale contrée qu'est l'Ardèche en cette fin du XXème siècle.

IN MEMORIAM

"Mémoires d'Ardèche et Temps Présent" se doit de saluer la mémoire de deux historiens qui viennent de nous quitter, en ce printemps 1984.

En premier lieu, **Joseph THIBON**, ancien maire des Vans, fin connaisseur de son pays, pour qui l'histoire locale n'était pas une anecdote, mais une philosophie. Il a encouragé notre Association à ses tout débuts ; l'été dernier encore, il se proposait de recevoir des jeunes, pour leur expliquer l'histoire de sa petite patrie. Nous assurons, en cette douloureuse circonstance, sa famille et notamment nos adhérents M. et Mme SCHNETZLER de notre chaleureuse sympathie.

L'Ardèche a perdu également celui qui, pendant de longues années, tint debout notre vénérable "Revue du Vivarais", l'abbé **Maurice ANDRE**. Nous perdons avec lui un chercheur de premier ordre, un érudit, et un grand initiateur aux recherches d'histoire locale. A l'époque où les Archives de l'Ardèche logeaient encore dans le bâtiment de la Préfecture, il savait, peut-être mieux que personne, accueillir les étudiants et guider leurs premiers pas. Yves ESQUIEU, moi-même, en savons quelque chose... Plus tard, à demi retiré à Planzolles, l'abbé ANDRE sut en dépit de la maladie s'intéresser encore à la recherche. Ses innombrables articles ou notules resteront. Mais nous avons la douleur de perdre avec lui, tout autant qu'un homme de science, un amis respecté, un être généreux et bon.

Puissent ces deux disparitions successives nous encourager à poursuivre hardiment la tâche, et à perpétuer, dans la mesure de nos possibilités, les entreprises de nos aînés, j'allais dire de nos maîtres.

Michel RIOU

CONVOITISES AROUND DU LAC D'ISSARLES

Pierre VEYRENC - J.M. GARDES

L'importance économique du Lac d'Issarlés, par sa contribution à la satisfaction des besoins énergétiques des hommes, n'est plus à démontrer aujourd'hui.

Mais, sait-on bien que les rêves d'appropriation de ce site exceptionnel remontent à plusieurs siècles ?...

Pour augmenter le périmètre agricole Ardéchois ...

Cherchant à accroître la superficie des terres agricoles, afin de mieux nourrir les populations et ne pouvant encore compter sur les engrais la jeune République issue de la Révolution de 1789 ordonne le dessèchement de tous les étangs de France ...

Le District du Tanargue charge l'ingénieur des Ponts et Chaussées Auzillon de rendre compte, dans quelle mesure, le Lac d'Issarlés situé dans le canton de Coucouron est lui aussi "poldérisable"...

Auzillon accomplit sa mission en 1794 et, bien qu'ignorant tout des cotes physiques de la "nappe d'eau", conclut au terme de celle-ci que "l'on ne pourrait jamais s'attendre au dessèchement parfait ... dont le résultat n'égalerait pas la dépense qu'il aurait coûté, d'après cela, ... il est plus de l'intérêt de la République de conserver ce lac que d'en entreprendre le dessèchement" ... (1)

... vaincre la soif des Lyonnais ...

Moins d'un siècle après, un Valçois à l'imagination délirante, M. Eugène Mouline conçoit le gigantesque projet d'amener les eaux du Lac d'Issarlés dans la ville de Lyon aux fins d'alimentation publique et de consommation industrielle ... M. Mouline chiffre son projet (25 000 000 de francs pour 150 kilomètres de canal et deux stations de pompage) et fait état de la rentabilité de l'opération (coût du mètre cube amené à Lyon 6 F par an, prix de vente aux industriels : 10 F, bénéfice : 1 600 000 F sur 400 000 mètres cubes ...) dans une lettre qu'il adresse, le 23 mars 1883 au conseil municipal de Lyon. Malgré les encouragements qu'il a pu recevoir, son projet ne connaîtra jamais de début de réalisation. (2)

... assurer le bien-être des Parisiens ...

Au cours de l'été 1900, Paris connaît les désagréments d'une longue période de sécheresse. L'eau potable fait à ce point défaut que l'administration prend la décision de supprimer la distribution pendant la nuit. Situation délicate pour les 2 500 000 parisiens qui, vivant dans des conditions d'hygiène précaires, adressent lettres de protestation et menaces aux responsables de la ville.

C'est alors que le Dr Prompt, ex interne lauréat des Hôpitaux de Paris, ancien élève de l'école polytechnique, sensibilisé par les répercussions de cette mesure sur les foyers infectieux, reprend un projet (3) vieux d'une douzaine d'années lequel n'a d'autre ambition que de conduire les eaux du lac d'Issarlés vers les éviers de la capitale.

(suite page 9)

Pourquoi le Lac d'Issarlés ? Parce qu'il convient de disposer d'un réservoir naturel, de grande capacité, situé à une altitude suffisante pour permettre le drainage par simple gravitation. Car l'écoulement devait s'effectuer par la vallée de la Loire jusqu'à La Charité, puis par la vallée de l'Yonne, et celle de la Seine. Donc, avec ses 60 millions de m³, ses 997 mètres d'altitude et sa situation voisine de la vallée de la Loire le Lac d'Issarlés constituait la source idéale. Une source qui ne serait jamais tarie car le Dr Prompt prévoyait le collectage des cours d'eau avoisinants. Vaste programme qui, traduit en un devis circonstancié prévoyait une dépense de 130 millions de francs.

Pour financer cette réalisation le Dr Prompt envisageait deux possibilités : la participation de tous les habitants de la capitale à raison de 5 F chacun, ou bien la prise en charge par la ville de Paris ce qui, compte-tenu du taux d'intérêt consenti pour l'emprunt à souscrire, se traduirait par une augmentation d'impôts comprise entre 1 et 2 F et limitée à la durée de l'amortissement.

Ce projet ambitieux ne fut jamais réalisé. Cependant, durant la période 1950/1954 fut creusée une canalisation souterraine susceptible d'évacuer les eaux du lac, on a modifié le cours de La Veyradère, du Gage de la Loire qui peuvent ainsi augmenter la réserve enserrée dans le cratère d'Issarlés. C'est dire que l'édification de l'usine hydro-électrique de Montpezat apportait aux projets d'Eugène Mouline et du Dr Prompt une part de vérité. Et quelle vérité lorsqu'on sait que le barrage de retenue, ouvrage principal, est situé à La Palisse !!



133. LAC D'ISSARLES (Ardèche), alt. 1.000 m. - Vue panoramique - Superficie 91 hectares. Circonférence 5 kil. - Profondeur 138 m. - Ancien cratère de volcan.

-
- (1) "Une exploration du Lac d'Issarlés en 1794. Rapport du citoyen Auzillon". Revue du Vivarais, mars 1893, p. 93 et suiv.
 - (2) "Distribution des eaux dans la ville de Lyon. Projet du Lac d'Issarlés" par M.E. Mouline - Aubenas 1883-1884. (Mémoire complété d'une carte indiquant le tracé approximatif du canal du Lac d'Issarlés à Lyon).
 - (3) L'essentiel de cette étude est présenté dans un ouvrage intitulé : "Les eaux de Paris, projet du Lac d'Issarlés".

ARDECHE 1951 : LE PREFET**S'APPELAIT JEANJEAN...***par J.M. Gardès***EPOQUE CONTEMPORAINE
ARDECHE 1951 (suite et fin)**

par JM GARDES

II LE DEVELOPPEMENT DE L'ARDECHE EN 1951

A l'occasion de la fête annuelle des Ardéchois de Paris, en 1951, le Préfet d'alors vantait l'opiniâtreté des travailleurs et les qualités du travail ardéchois. Voici ce que donnait le produit de l'une par les autres :

..."Au point de vue agricole, la section spécialisée du Lycée de Tournon et le centre d'apprentissage du Pradel ont doublé leur activité.

Une quinzaine de Centre d'Enseignement Agricole ont déjà été installés ; d'autres suivront. Plusieurs expositions sont organisées chaque années. Dans toutes les régions, des démonstrations de motoculture apportent aux agriculteurs ardéchois l'exemple des méthodes nouvelles.

Depuis 1948, neuf nouvelles coopératives : une d'élevage, trois frigorifiques fruitières, cinq vinicoles, ont été créées. Elles ont coûté 350 millions ... Les agriculteurs répondent à l'appel prophétique lancé il y a 25 ans par le regretté Président ASTIER "Unissez, disait-il, toutes les énergies individuelles dans le syndicalisme et la coopération agricoles pour vous trouver à égalité avec les pays de grande culture et supporter victorieusement les dures conditions économiques de demain"...

"Enfin, je vous rappelle que l'Ardèche a vu s'ouvrir deux énormes chantiers hydro-électriques : celui du barrage sur le Rhône, à Viviers, qui par le canal de Donzère détourne le fleuve sur l'usine de Mondragon où il servira à la production annuelle de 2 milliards de Kwa heure.

Les travaux du chantier de Montpezat, entièrement situé sur le territoire de l'Ardèche, comportent la perforation de 25 kilomètres de galeries, la construction de 3 barrages, d'une conduite forcée et d'une usine souterraine qui produira 325 millions de Kwa-heure, remplaçant ainsi l'importation annuelle de 250 000 tonnes de charbon, soit une économie d'environ 2 milliards de francs.

Le coût total de l'aménagement a été estimé à plus de 8 milliards.

Ce bilan rapide est nettement positif et je serai heureux s'il a pu vous donner de nouvelles raisons d'être fiers d'appartenir à un département qui donne au pays de si beaux exemples ..."

Cocorico mis à part, où sont aujourd'hui les "si beaux exemples" de ce discours auquel nous n'avons pas changé une virgule. 33 ans après, que subsiste-t-il des fleurons de l'industrie ardéchoise ? ...

Le produit des grands chantiers excepté ici comme ailleurs, on a laissé péricliter ou pire, on a cassé ...

LIVRES DE CHEZ NOUS, LIVRES DES NOTRES

(M. BOULLE)

**Yves ESQUIEU : LA CATHEDRALE DE VIVIERS
ET LES BATIMENTS DU CLOITRE XII^o-XIII^o siècles**

(Bulletin monumental de la Société Française d'Archéologie Palais de Chaillot, 75016, Paris Tome 141 -II- année 1983- et tiré à part en vente à Viviers 25 francs environ)

Le visiteur qui découvre Viviers ne peut qu'être impressionné par la masse monumentale de la cathédrale, et l'amateur d'histoire ne peut que chercher à se documenter sur une cité qui a joué un rôle primordial en Vivarais. Le bel album à l'italienne réalisé il y a quelques années par Jacques Baudoin, la plaquette plus modeste mais fort dense des Amis de Viviers apporteront un début de réponse à notre curiosité. Le travail d'Yves Esquieu, 28 pages 21 x 27, en caractères fins, illustré d'une bonne vingtaine de photos, de croquis, de plans, fait scientifiquement le point sur la connaissance qu'on a actuellement de la cathédrale. S'appuyant, pour retracer l'historique de la construction, sur des textes d'époque, Yves Esquieu décrit, constate, compare à d'autres monuments connus. Ce travail, dans sa concision, dans sa rigueur, fera date. Regrettons que, paru à Paris dans une revue savante, il ne soit pas plus largement diffusé en Ardèche.

Hervé OZIL : LA SERICICULTURE EN ARDECHE,

Mémoire pour un Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales Université Lyon 1983 - Ouvrage non commercialisé ; un exemplaire déposé aux Archives que nous estimons devoir signaler aux chercheurs (H. Ozil, 7 rue des Capucins, 69001, Lyon).

Il y avait l'ouvrage classique d'Elie Reynier : "La soie en Vivarais", (1928, reprints Laffitte, 1981) ; il y a désormais le travail d'Hervé Ozil, qui l'actualise et fait beaucoup plus que le prolonger. Fruit d'une collecte minutieuse et de plusieurs années sur le terrain, ce Mémoire se présente en 185 pages de textes, accompagnées de plusieurs centaines de reproductions de cartes postales et de photographies. La sériciculture est d'abord étudiée dans ses étapes successives, de la graine au tissu de soie, dans les divers problèmes techniques qu'elle doit résoudre. Vient ensuite la présentation du domaine ardéchois : la magnanerie et sa place dans l'architecture de la maison, les équipements spécifiques (aération, chauffage, tables, et même trois pages sur le thermomètre Réaumur !). Les étapes de l'éducation du ver sont suivies d'un inventaire des rites et des croyances ; les nuances propres à chaque localité étant relevées. Des indiscretions nous laissent espérer une édition de ce travail dont des extraits ont été publiés dans la Revue du Vivarais. Souhaitons, que, malgré les contraintes financières de l'édition que chacun de nous connaît, l'ouvrage commercialisé soit très proche du travail universitaire.

Maurice BOULLE

DANS LES REVUES AMIES :**LA REVUE DU VIVARAIS, n° 3 de 1984**

Au sommaire : Sculptures carolingiennes de l'Eglise de Soyons (M. Buis) - Mise à jour d'un édifice roman à Viviers (J. Baudoin) - Occupation de la périphérie de l'Alba antique (J.C. Béal) - Enluminure des Seigneurs de Géorand (R. Sahuc) - Liturgie de l'église de Viviers (P. Souche). La revue du Vivarais annonce pour son numéro 3 un sommaire essentiellement consacré à Villeneuve de Berg (Abonnements : P. Exbrayat Montréal La Prade - 07110 LARGENTIERE - 1 an : 75 francs - Rédaction : Père Ribon, chemin de ronde 07220 Viviers).

LA REVUE DE VILLENEUVE DE BERG

Elle publiera en Juillet 1984 deux numéros : **un numéro spécial de 300 pages** retraçant les "Grandes Heures du Bailliage et de la Sénéchaussée du Bas Vivarais, entre 1284 et 1790" ; le récit, le choix de documents, une chronologie, des indications de visite, rédigés par Maurice et Elise Boulle, sont accompagnés d'articles de réflexion de Jean Carbonnier, Michel Carlat, Jean Charay, François Régis Croze, Pierre Ladet, Jean Ribon et Michel Riou. (tiré à 1200, ce numéro ne laisse à la vente que 300 exemplaires les autres étant déjà souscrits). (Revue de VdB, Chantelause 07170 Villeneuve)

Un numéro de l'année, avec les rubriques habituelles et des articles de Jean Escande sur les tableaux de l'église Saint Louis de Villeneuve, sur le court usage des billets de confiance sous la Révolution, sur les papiers d'un commissaire de police du Second Empire, sur les retombées villeneuvoises de la tentative fédéraliste sous la Convention ; une nouvelle de Claudette Pradal et une biographie et une bibliographie de l'Abbé Mollier, historien de Villeneuve, de Viviers, des Saints et pieux personnages du Vivarais, par Maurice Boulle.

ETUDES DROMOISES

L'AUED fait du canton de Villeneuve l'objet de sa sortie annuelle d'étude sur le terrain. Son n° 2 présente cette région : la géologie par Y. Thomas, la géographie par A. Bernard, l'oppidum de Jastres par C. Lefèbvre, la préhistoire à Lussas par H. Saumade, Villeneuve, bastide royale et cité de magistrats par M. Boulle. Le numéro suivant de sa revue "Etudes drômoises" sera consacré à des articles d'approfondissement sur la même région (Etudes drômoises AUED, abonnement 50 francs Mr. Lombard, Le Veronèse, 322 avenue V. Hugo, 26000 Valence).

L'Association amis de la "ROCHE HAUTE" livre le programme des animations d'été à Balazuc : Vendredi 29 juin vernissage de l'expo : "Rencontre en Ardèche" (Yankel) ; Juillet-Août : tous les jours expo peinture, photos et cartes postales anciennes sur l'histoire de Balazuc, présentation du film vidéo de M.H. Balazuc : "Mémoires de Labeaume" le 14 juillet, jour de la fête des Associations de Balazuc ; diffusion d'une notice historique sur Balazuc accompagnée d'un plan relevé sur le cadastre de 1825. Prix de la notice 25 F, du plan : 15 F. Pour plus de précisions : Martine Robin-Dierse, Mourre-Frais, Balazuc 07120 Ruoms.

AU SOMMAIRE DES REVUES

* **PATRIMOINE VIVAROIS** : Cette association loi 1901, qui publie une brochure trimestrielle, a son siège en mairie de Viviers, et est animée notamment par Henri WERCHOWSKI, Yves ESQUIEU ... La dernière livraison contient un intéressant compte-rendu des fouilles médiévales de l'été 1983. On apprend en outre que l'exposition de peintures murales de l'été 1984 se prépare activement, et que les concerts de la cathédrale de Viviers seront désormais pris en charge par l'Association. En outre, Roger CHAREYRE parle de ses découvertes préhistoriques de cet hiver, et on trouvera dans la brochure la liste des travaux en cours sur Viviers, et un intéressant compte-rendu de l'ouvrage de Roger LAUXEROIS, "Le Bas-Vivarais à l'époque romaine", Recherches sur la cité d'Alba" (Revue Archéologique de Narbonnaise, supplément 9, de Boccard, Paris 1983).

Pour tous renseignements, contacter directement, en attendant la future Maison du Patrimoine, "Patrimoine Vivarais", Mairie 07220 VIVIERS. Le catalogue de l'exposition de l'été 1983 est encore disponible contre 5 F en timbres.

* **BULLETTIN MUNICIPAL DE BANNE** : Saluons l'initiative de cette mairie du Bas-Vivarais qui inclut dans son Bulletin des articles d'intérêt historique ; une étude de René EVESQUE sur l'histoire de Banne (1983 n° 2 et 3), et de Christian LAGANIER, sur une reconnaissance féodale de 1751. S'adresser pour tout renseignement à la mairie de Banne, à M. Jean JACQUET.

* **CEVENNES TERRE DE LUMIERE** : Les deux derniers numéros du bulletin de cette association amis contiennent les compte-rendus des sorties pédestres nombreuses organisées par Roland COMTE, Jean PRAT, Jeannette STETTLER, Roger MEUCCI et leurs amis. Ils contiennent en outre des informations plus spécifiquement historiques : l'annonce de la création d'une association de sauvegarde de l'église de Naves, près des Vans (Mairie de Naves ; 07140 LES VANS), celle d'une visite le 29 juillet 1984 de la Commanderie de Jalès, avec le concours du C.N.R.S. Nous apprenons en outre que l'inventaire de la petite architecture rurale de l'Ardèche a été confiée à "C.T.L." par la Direction Régional à l'Architecture et à l'Environnement. Une vingtaine de communes du Haut et du Bas-Vivarais sont concernées. Rappelons enfin l'intérêt de la plaquette de Michel ROUVIERE, sur "l'Architecture Rurale du Bas-Vivarais", pour laquelle une souscription est ouverte.

Pour tout renseignement, contacter "Cévennes Terre de Lumière", 20 route de Vals à Aubenas. Une permanence téléphonique est assurée le lundi de 14 à 18 heures, au (75) 93.32.66.

Il convient enfin de signaler l'intérêt de deux publications d'origine scolaire l'une à Chomérac, "**De Calmeracum à Chomérac**" (s'adresser à Mme Josette MATHON-CHAUDIERE, Ecole Publique, 07210 CHOMERAC), l'autre au Teil, "**Mieux connaître le Teil**", qui contient des articles sur la borne milliaire de Combes, le château et le port du Teil, la navigation sur le Rhône, la Résistance au Teil et en Ardèche, les noms des rues du Teil, le Teil ville cheminote, la population teilloise de 1800 à 1984, l'église de Mélas, le pont sur le Rhône. Pour tout renseignement s'adresser à M. Combe, Ecole du Centre 07400 LE TEIL.

Rappelons enfin que notre amis Joannés DUFFAUT nous mijote un "Petit Dictionnaire du patois haut-vivarais" qui promet d'être aussi savoureux que ses recueils de chansons anciennes (Maison Saint-Régis, 07100 DAVEZIEUX). Et de son côté Jean-François BLANC lance une souscription pour l'impression de sa thèse : "Paysage et paysans des terrasses de l'Ardèche". On peut souscrire pour cet ouvrage qui paraîtra dans le courant de l'été 84 auprès de l'auteur à "GERMY", La Chapelle-Sous-Chanéac, 07130 St Martin de Valamas - prix : 110 F

et n'oubliez pas : **LES ACTES DU COLLOQUE DE PRIVAS SONT EN SOUSCRIPTION**

H. SAUMADE : L'industrie Préhistorique en Ardèche
 Y. MOREL : L'industrie Séricicole en Vivarais
 M.H. REYNAUD : Les papeteries de Vidalon au 19^e siècle
 A. HULLOT : Chaux et ciment à CRUAS au 19^e siècle
 J.J. GAILLARD : L'évolution de l'industrie ardéchoise depuis 1945
 et les principales interventions dans les débats qui ont suivi ces communications

- Adressez votre chèque (50 F + 15 F de port) à "Mémoires d'Ardèche et Temps Présent"
 Archives Départementales, place Malraux, 07000 PRIVAS au nom de l'Association -